

## CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE VILLE DU 15 NOVEMBRE 2018

### INFORMATIONS COMMUNALES

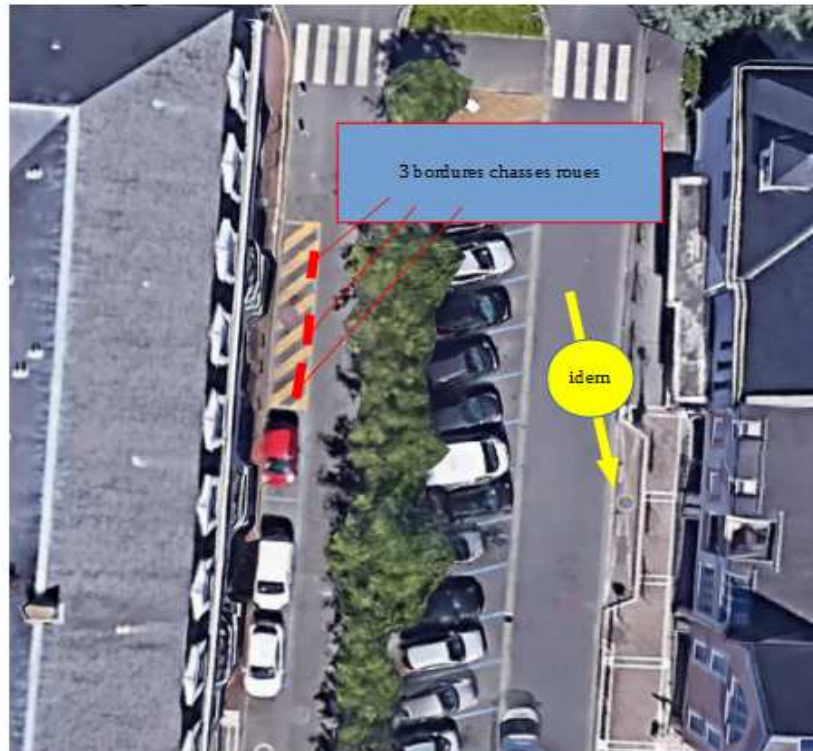
- **Révision du P.L.U.** : ouverture de l'enquête publique du dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme, consultable en mairie du samedi 20 octobre au 20 novembre 2018 inclus.
- **Charte ViryVerySport** : démarche participative portée par la ville pour favoriser l'accès au sport à tous les Castelvirois qui a abouti à la mise en œuvre d'un certain nombre d'expérimentations, comme l'ouverture d'équipements municipaux. La signature de la charte permet d'accéder à 3 essais sportifs gratuits dans l'une des structures de la charte. N'hésitez pas à consulter le site internet de la ville pour plus d'informations.

#### Marché de Viry-Chatillon

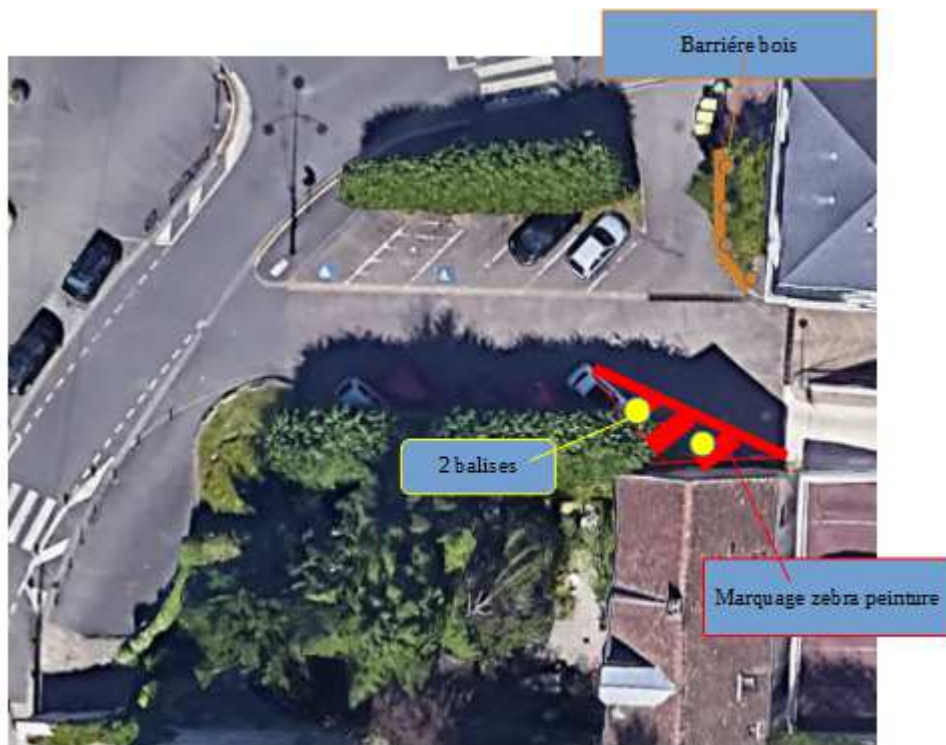
L'éclairage du marché va être modifié et remplacé par des leds, pour apporter plus de luminosité à l'ensemble des stands des commerçants et les mettre en lumière. C'est aussi l'occasion de réduire les coûts de la consommation électrique de celui-ci

### 1. PROJETS AMELIORATION DU STATIONNEMENT

#### Rue Alexandre Dumas



## Sortie de parking rue Barbusse



## Rue Francoeur Boulangerie et MEDICIS



## ECHANGES :

- Remerciements pour l'aménagement de la voirie plus sécurisée ;
- Le passage piéton devant la boulangerie reste dangereux ;
- Les livraisons pour MEDICIS bloquent la circulation, les camions sont bloqués par les plots.
- Il est demandé à MEDICIS de faire en sorte que leurs livraisons se fassent avec des camions de taille moyenne, qui puissent se garer sans gêner la circulation ou de rentrer dans leur parking ;
- Le réaménagement des locaux de l'ancienne CPAM, prévoit des parkings en sous-sol pour les futurs appartements.

## **2. EGLISE SAINT-DENIS**

Propriété de la ville de Viry-Chatillon, bâtiment classé.

Un terrain d'entente entre les architectes a été trouvé, en juillet 2018, pour trouver une solution technique à l'ouverture de l'église.

Il s'agit de travaux de confortement de la façade et de l'intérieur pour soutenir les voûtes. Le coût estimé de 80 000 à 100 000€, implique des recherches de financements. Mme Troubat, adjointe au Maire aux affaires culturelles et mécénat, se charge de trouver des pistes de mécénat, comme par exemple le financement participatif.

Cette première phase de travaux permet l'ouverture mais d'autres travaux importants resteront à réaliser.

## ECHANGES :

- Le cimetière autour de l'église n'est pas entretenu et paraît abandonné :
  - des travaux doivent être entrepris avec l'obligation de respecter une réglementation spécifique et tenir compte des tombes privées, des concessions perpétuelles ;

## **3. POINT SUR L'EX. SITE TOTAL**

### Site ex-Station Oil

Le permis accordé, il s'agit maintenant de rentrer dans une phase de démolition, dépollution et désamiantage avant de passer à la phase construction d'un bâtiment de plain-pied de 350 m<sup>2</sup>, dont l'entrée se fera par l'avenue Marmont, pour un commerce franchisé Auchan.

## **4. RETOURS SUR LE QUARTIER**

- **Vidéoprotection** : installation de 15 caméras fin décembre et de 15 autres d'ici juin 2019.
- **Obligation de la sécurisation des écoles** : promesse aide de l'état de 50 % qui s'avère être réduite à une aide de 0 € et qui contraint la ville à prendre en charge la totalité de la dépense sur 2 ans.

- **Encombrants** : rappels aux copropriétés et aux bailleurs du respect du calendrier des collectes.
- **Zone 30** : Monsieur le Maire informe, suite aux différentes demandes de riverains, d'un projet de questionnaire sur une zone 30 sur l'ensemble de la commune, sauf axes principaux ;
- **Mobilier urbain** : livraison mi-novembre.

## 5. TEMPS D'ÉCHANGE

- Pourquoi le jardin de la biodiversité est fermé pendant les heures d'ouverture ?
  - Les travaux sur le Benoist Préau impliquent sa fermeture.
  - Ce jardin appartient à l'EPT GOSB et est entretenu par l'Unité Ecologique des Lacs
- Présence récurrente de dépôts sauvages rue Francoeur, rue et parking Noguès, boulevard de Fleury ;
- Présence de 2 voitures ventouse parking Noguès ;
- Le pavillon 42 rue Francoeur, racheté, sera le nouveau site du cabinet de radiologie (actuellement situé av. de la République) ;
- Il est demandé d'accentuer les verbalisations pour les véhicules stationnés sur les trottoirs ;
- Avenue du Maréchal Leclerc : voitures ayant fait l'objet de projectiles, de pneus crevés :
  - Il est important de faire des dépôts de plainte lors de ces situations car sans dépôt de plainte, il n'y a pas ou peu d'actions qui peuvent être mises en route.
- Rue D. Casanova : voiture volée, poubelles en feu ; que se passe-t-il sur le quartier ?
  - Actions très localisées
  - Le nombre de cambriolages reste stable
  - Le commissaire de police s'est proposé de venir aux prochains conseils de quartier et de faire le point avec les riverains.
  - Ne pas hésiter à prévenir la police municipale lors des départs en vacances qui apportera une attention plus particulière à votre domicile.
- Rue Pierre Brossolette : vitesse élevée, problèmes de circulation. Ne peut-on pas envisager un sens unique, une zone bleue ?
  - Prévoir une visite sur site.
- Nouveau collège ? le principe d'un nouveau collège pour Viry/Juvisy est acté par le conseil départemental. Reste à trouver le foncier. Il faut compter entre 5 et 7 ans pour l'aboutissement d'un tel projet.
- LINKI :
  - Les propriétaires peuvent s'opposer à l'installation des compteurs (gratuit) mais si changement d'avis, l'installation deviendra payante ;

ENEDIS informe que des études montrent que cela n'a pas d'incidence sur la santé ;

- En ce qui concerne la confidentialité des données, elles sont protégées par la CNIL. Le propriétaire a la possibilité de demander à ENEDIS de ne pas communiquer les informations ;
  - Les nouveaux compteurs sont plus sensibles aux niveaux des puissances et des consommations d'énergie, il y a moins de variations ;
  - Les anciens compteurs seront changés sur la commune entre novembre 2019 et octobre 2020 ;
  - L'ADEME a validé les compteurs LINKI ;
  - Tous les arrêtés pris par des communes pour interdire ces compteurs ont été retoqués par les préfetures ;
  - Monsieur le Maire est favorable à l'organisation d'une réunion publique pour informer les riverains.
- Fibre optique : démarchage agressif, dossiers sans suite
    - Dans le cas de dossiers qui n'aboutissent pas ou problématiques, ne pas hésiter à informer la commune pour que l'on puisse intervenir.
    - La partie aérienne sera finie de déployer au plus tard fin 2019.
    - En filaire (sous-terrain), environ 7000 à 15000 raccordements de faits.
  - Boulangerie fermée en centre ville :
    - Dépôt de bilan par l'ancien gérant, Mme Moras reprend la boulangerie pour une future ouverture.
  - Quel avenir pour la zone Victor Basch/Calypso sur le quartier de Chatillon :
    - Come et Bardou souhaite revendre son bâtiment sur la RN7 pour s'installer en face ;
    - Les sites Parthenay, Porcher, GRDF, Hôtel des Vents feront l'objet d'un aménagement global dans le respect du Plan Local d'Urbanisme. Ce réaménagement du quartier (prévoir 5 à 10 ans) fera l'objet d'une enquête publique et devra intégrer de nouveaux services publics, une nouvelle voirie avec un assainissement conforme : conditions obligatoires pour la construction d'un nouveau quartier.
  - Désertification médicale :
    - Il est difficile de faire venir des médecins aujourd'hui sur Viry-Chatillon, comme dans d'autres communes. Les médecins sont très exigeants et toutes les villes ne sont pas en mesure de répondre à leurs demandes.
    - Nouveaux dentistes dans la galerie du centre Leclerc ;
    - Pédiatre rue Octave Longuet.
  - Qu'en est-il du projet « Baignade sur la Seine » ?
    - La ville a déposé un dossier de candidature dans le cadre d'un projet porté par la ville de Paris, la Métropole et l'Etat. L'objectif est d'accueillir un site de baignade dans la Seine.
    - Le site choisi se situe dans le prolongement du bar « Le rendez-vous des pêcheurs » dans un espace boisé au bord du fleuve.
  - Boulevard Guynemer : réunion sur site le 1<sup>er</sup> décembre à 11h30 pour revoir l'avis des riverains sur le STOP « illégal » et prise de décision quant au recours.

- Jeux Olympiques 2024 :
  - Le Maire, en tant que vice-président des équipements sportifs de l'EPT GOSB, a fait une proposition aux délégations olympiques d'être une ville d'accueil pour les Jeux Olympiques de 2024.

#### **CADRE DE VIE - RAPPELS:**

- **Collecte conformément à un calendrier pour les déchets ménagers, végétaux, emballage, verre et encombrants ;**
- **Points d'apport volontaires installés en ville pour les emballages, le papier, le verre, les ordures ménagère non recyclables et les vêtements ;**
- **Dispositif « Allo récup » permet l'enlèvement gratuit, à domicile et sur rendez-vous, des objets en bon état ou des appareils électriques – Pour prendre rendez-vous : 01 69 57 84 29 – [allorecup@rqpc.fr](mailto:allorecup@rqpc.fr) ;**
- **Un camion de collecte est présent pour les déchets toxiques, place François Mitterrand le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 9h à 12h et place des Martyrs de Chateaubriant, entre la poste et le marché, le 4<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, de 9h à 12h ;**
- **Une benne à gravats est mise à disposition les samedis matins au Centre Technique Municipal (CTM - 20 avenue André Malraux) ;**
- **Des composteurs peuvent être fournis par le GOSB pour les déchets verts et ménagers ;**
- **Plusieurs déchetteries à disposition, dont celle d'Athis-Mons (37, quai de l'Industrie) ;**
- **Conteneurs relais : 4 conteneurs relais pour les textiles sont installés sur la commune sur les lieux suivants :**
  - **Centre Technique Municipal : 20 av. André Malraux**
  - **Espace E. Delfour : 36 av. des Sablons**
  - **Gymnase J. Verne : 5 av. Jean Charcot**
  - **Parking Piscines municipales : 23 rue O. Longuet**

Merci de respecter le calendrier et d'utiliser les différents dispositifs mis à votre disposition.

#### **RAPPEL : les encombrants sont à sortir uniquement la veille au soir de la collecte.**

Merci de respecter le calendrier et de contribuer à préserver un cadre de vie agréable dans votre quartier.

Rappel : L'adresse mail « [conseils.quartier@viry-chatillon.fr](mailto:conseils.quartier@viry-chatillon.fr) » des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien.